



Promesse d'embauche en mairie

Par **cambi**, le **06/06/2011** à **15:02**

Bonjour,

Le maire de ma commune me propose de me rédiger une promesse de stagiarisation et titularisation pour me garder au sein de la collectivité.

A t-elle de la valeur? Sera-t-il obliger de m'embaucher?

Sinon ai-je un recours et qu'est ce que je peux obtenir de ce recours?